



Audioconférence du 4 juin 2020 OS/DDFIP de Vaucluse

Bilan sanitaire dans le Vaucluse

D'après le bulletin de la préfecture du 2 juin 2020, aucune personne n'était présente dans les services de réanimation, 32 ont été testées positives au coronavirus et 42 décès sont constatés depuis le début de l'épidémie.

Un cluster a été détecté dans le Nord du département des Bouches du Rhône.

La DDFIP de Vaucluse ne compte aucun cas de COVID 19.

Climatisation

Le directeur est revenu sur ses propos tenus lors du CHSCT du 05/2020 et a admis qu'il existait des possibilités de mise en route de la climatisation dans la perspective des fortes chaleurs de l'été au sein de la cité administrative d'Avignon (une expertise complémentaire ayant été diligentée).

Un avis devrait être rendu la semaine prochaine.

De même, l'utilisation des ventilateurs individuels ne seraient plus formellement proscrite.

Le rapport sur les systèmes de climatisation en période estivale a été demandé au Directeur qui a accepté de le transmettre.

Nettoyage des locaux

La Direction indique que le nettoyage des locaux des services des finances publiques dans le Vaucluse est correctement réalisé, et au moins une fois par jour.

Vous voudrez bien nous faire remonter les dysfonctionnements constatés quant au nettoyage de vos lieux de travail.

Pour information, les OS ne peuvent pas avoir accès aux contrats et avenants liant la DDFIP du 84 et les prestataires chargés du nettoyage.

Le Directeur se refuse à produire une copie de ces contrats et avenants, précisant que les chefs de service avaient connaissance des prestations à réaliser.

Il admet toutefois que les gestionnaires de sites puissent communiquer le détail des prestations.

Les avenants aux contrats de nettoyage sont en cours de validation hors Pertuis (devis complémentaire) et Valréas (nouveau devis par l'association en charge des prestations).

Situation du personnel de nettoyage à la Cité administrative d'Avignon

FO DGFIP 84 a demandé un aménagement horaire pour les personnels en charge de l'entretien et du nettoyage des locaux de la cité administrative d'Avignon (6h au lieu de 7h du matin).

Il s'agissait d'une demande ponctuelle dans l'hypothèse où le système de climatisation ne pourrait pas être remis en marche.

La Direction s'y est catégoriquement opposée.

Soutien psychologique

Le Directeur précise que pour l'heure, aucune convention n'a été finalisée avec un(e) psychologue et renvoie les agents en difficulté sur ce plan à contacter la plateforme de soutien psychologique.

Masques, matériels et protections sanitaires

FO DGFIP 84 a réitéré sa demande d'achats de masques alternatifs (principe de précaution pour le cas d'un retour en force de l'épidémie). La CGT Finances Publiques nous a pleinement soutenus dans cette démarche.

Le Directeur s'y est fermement opposé, indiquant qu'une nouvelle livraison de masques alternatifs (6/agent lavable 20 fois) serait réalisée très prochainement, permettant d'après ses propos, de tenir 3 mois.

Toutefois, nous lui avons fait remarquer qu'il serait prudent d'avoir un stock de masques si, par malheur, une nouvelle vague d'épidémie se développait à l'automne.

Il a été évoqué la pose de distributeurs de gel hydroalcoolique. Nous sommes tout à fait favorables à l'achat de ce matériel.... Mais pas sur le budget du CHST qui n'a pas vocation à se substituer au budget général de notre administration.

FO DGFIP 84 et la CGT Finances Publiques 84 ont aussi réitéré leur opposition à l'achat, **sur le budget du CHSCT**, des contenants (gel notamment) qui doit être pris en charge par la DGFIP.

Au final, les OS, unanimes, ont demandé le solde du budget du CHSCT.

Plan Reprise Activité

Les effectifs se décomposaient comme suit :

- 62 % en présentiel ;
- 13 % en télétravail.

Il a été précisé que les télétravailleurs, sans contraintes particulières, revenaient dans les services en présentiel.

Les agents fragiles/vulnérables (dits empêchés) se verront en principe proposer de télétravailler, à défaut, ils se verraient maintenus en ASA au moins jusqu'au 10 juillet 2020.

Leur retour en présentiel sera conditionné à l'avis du médecin de prévention.

Les agents dans des services initialement dotés de PC, récupéreront progressivement leurs matériels (exemple : la moitié des géomètres ont récupéré un PC).

Congés, durée de travail, remboursements de frais, primes :

Pour le report des jours de congés de 2019, une audio a eu lieu entre les OS et M DUSSOPT. Les jours de congés en report d'origine 2019 pourront être versés sur un CET.

Le Directeur n'a pu ni infirmer ni confirmer cette information.

FO DGFIP 84 a signalé qu'au sein d'un service de Direction, la règle du fini-parti n'avait pas été respectée.

Nous rappelons que, pendant le confinement, cette règle permettait aux agents en présentiel de bénéficier d'une journée complète de travail même s'ils n'avaient pas eu besoin d'une journée complète de travail pour effectuer leurs tâches prioritaires.

La responsable du service RH a indiqué que les régularisations des journées banalisées n'étaient pas encore réalisées.

Les régularisations se feront au vu des remontées des chefs de service.

Concernant le remboursement des frais des EDR, un retour à la normale est attendu prochainement.

Une autre OS a fait part de ses inquiétudes quant à l'attribution des primes pour les agents ayant exercé en présentiel les missions prioritaires.

Elle s'est interrogée sur le bien fondé des critères conduisant à l'attribution et à la fixation du montant des primes, des tensions entre agents DDFIP 84 pouvant naître dans ce cadre flou.

La Direction n'exclut pas de faire bénéficier de la prime les chefs de service, toutes conditions étant par ailleurs remplies.

Le Directeur a seulement précisé qu'il existait deux niveaux de primes.

Jours de congés volés (Ordonnance DUSSOPT) :

La Direction précise, concernant la première de confinement, qu'aucun jour ne sera prélevé aux télétravailleurs à temps plein.

Il n'en est pas de même pour la deuxième période comprise entre le 16 avril 2020 et la 31 mai 2020. Un savant calcul sera effectué selon les alternances travail présentiel , télétravail et ASA.

Campagne Impôt sur le revenu

Concernant l'APRDV, 34 RDV physiques avaient été actés au 3 juin 2020 sur l'ensemble des 5 SIP du département.

Ce qui, d'après les dires du Directeur, semble inférieur à la moyenne nationale.

Mouvements locaux de mutation :

Pour les agents de catégorie C, la date limite afin de formuler ses vœux dans l'application ALOA est fixée au 15 juin 2020.

Une réunion informelle doit se tenir le 11 juin 2020.

Une situation du TAGERFIP à jour a été demandée par les OS.

Le Directeur a invité les agents sollicitant une mutation locale à exprimer leurs vœux d'une manière large.

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ----- PRÉNOM : ----- N° matricule (ex N° AGORA) : ----- ADRESSE MÊL :

-----GRADE : ----- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ----- % AFFECTATION :

----- déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à ----- le -----

(signature)

66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu